
Procès-verbal de la consultation publique « Vers une Politique de développement social »
(volet agglomération)

Mercredi, 18 janvier 2017 à 13 h
Mairie d'arrondissement de Montréal-Nord, 4242 Place de l'Hôtel-de-Ville, salle du conseil

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Benoit Dorais, président
Mme Sylvia Lo Bianco, vice-présidente
M. Michel Gibson, vice-président
Mme Marie-Eve Brunet
M. Robert Coutu
M. Sterling Downey
Mme McIntyre
Mme Lorraine Pagé
M. Giovanni Rapana
Mme Chantal Rossi
Mme Thiébaud

AUCUNE ABSENCE

Le quorum est atteint. Environ 45 personnes sont présentes.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Benoit Dorais déclare l'assemblée ouverte à 13 h 10 et invite les commissaires à se nommer à tour de rôle. Il souhaite la bienvenue à Mme Johanne Derome, directrice du Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal, qui est accompagnée de M. Jacques A. Savard, chef d'équipe. Enfin, Il salue Mme Rachel Laperrière, directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord ainsi que son collègue M. Claudel Toussaint, directeur culture, sports, loisirs et développement social et souligne également la présence de M. Michel Dumais, chef de cabinet de Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement. Le président cède ensuite la parole à Mme Chantal Rossi qui souhaite à tous la bienvenue dans l'arrondissement de Montréal-Nord.

M. Dorais explique le mandat confié à la Commission par le conseil d'agglomération, soit de mener une consultation publique sur la première politique de développement social de Montréal. Après avoir rappelé le déroulement de la consultation, le président procède ensuite à la lecture du projet d'ordre du jour dont l'objectif est d'entendre les mémoires des participants inscrits.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Rossi, appuyée par M. Downey, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Vers une Politique de développement social de Montréal

- **Audition et dépôt des mémoires et opinions**
- **Période de questions des membres de la commission**

M. Dorais rappelle le déroulement de cette portion de l'ordre du jour et invite ensuite les participants à faire leur présentation à tour de rôle.

M. Yohan Perron et M. François Bérard, Table de quartier de Montréal-Nord

M. Perron et M. Bérard présentent les caractéristiques sociodémographiques de Montréal-Nord, en particulier le portrait de la pauvreté et de la vulnérabilité des personnes dans le secteur nord-est de l'arrondissement. Une proportion importante de résidants issus de la diversité dit avoir été victime de racisme et de discrimination, du simple fait d'habiter à Montréal-Nord, notamment pour la recherche d'emploi.

Sur la Politique elle-même, la Table de quartier recommande que le développement social soit une responsabilité collective et partagée et inclut de ce fait les représentants des organismes communautaires et ceux du développement économique. La Table recommande de revoir le libellé portant sur les quartiers où il fait bon de grandir, vivre et travailler, pour ajouter le vivre ensemble et la question du « vieillir », ainsi que les valeurs de démocratie et la reconnaissance du caractère pluriculturel de Montréal. Par ailleurs, l'incidence de la pauvreté est majeure dans la Politique et pour réduire les écarts socio-économiques entre les quartiers, il est recommandé de donner les moyens financiers et autres appuis nécessaires aux acteurs des

territoires les plus démunis et de respecter leurs dynamique et façons de faire afin qu'ils puissent travailler sur le logement, l'emploi et la persévérance scolaire. La sécurité et la santé mentale sont aussi des enjeux importants à Montréal-Nord. Le partenariat doit être mieux défini. Pour les pistes d'interventions, insister sur la question de la paix dans les quartiers pour tous. Favoriser la cohésion sociale du milieu pour soutien un réseau fort, moralement et financièrement. Les budgets liés au développement social doivent être augmentés pour permettre le déploiement de la Politique de développement social. Assurer un lien entre les différentes politiques. En lien avec l'affaire Freddy Villanueva, la Table recommande à la Ville de Montréal de suivre les recommandations du Coroner Perreault pour que cela ne se reproduise plus.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Sophie Thiébaud	S'enquiert sur les moyens concrets de réaffirmer son engagement contre le racisme.
Mme Justine McIntyre	Demande des précisions sur le respect des milieux locaux.
Mme Chantal Rossi	Demande si la Table de quartier a identifié des pistes d'action pour augmenter le sentiment de sécurité dans les quartiers montréalais.
Mme Sylvia Lo Bianco	Demande s'il existe des pistes de solution pour que les organismes réussissent à travailler ensemble dans un contexte d'enveloppe budgétaire limité.
M. Robert Coutu	Demande quelles ont été les avancées réalisées depuis 2008.
M. Michel Gibson	S'enquiert des conséquences de la compétition entre les organismes pour la recherche de financement

M. Richard D. Daneau et Mme Marie-Noelle Routhier-Beaule, Moisson Montréal

M. Daneau présente la mission et le fonctionnement de l'organisme Moisson Montréal. Il affirme que le développement social est impensable sans une préoccupation soutenue pour la sécurité alimentaire à Montréal, tant le dépannage que l'autonomisation alimentaire qui sont un besoin primaire incontournable. Moisson Montréal recommande aussi que la Politique de développement social appuie des initiatives tant sectorielles que régionales, et non uniquement locales, certaines activités étant plus optimales lorsque réalisées par des organismes spécialisés. Enfin, la Politique de développement social devrait se doter d'un mécanisme de mesure claire d'atteinte de l'impact auprès des personnes touchées par les interventions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Marie-Eve Brunet	Propose d'élaborer sur les moyens à la disposition de Montréal pour solliciter la collaboration de tous en développement social, incluant le développement économique
Mme Lorraine Pagé	Demande si d'autres mécanismes sont nécessaires pour impliquer la communauté dans la mise en œuvre et l'évaluation de la Politique.

M. Slim Hammani et Mme Jacqueline Meunier, Café Jeunesse Multiculturel

M. Hammani présente l'organisme. Mme Meunier enchaîne en présentant les enjeux spécifiques de Montréal-Nord. Pour l'organisme, la question de la sécurité et du sentiment de sécurité est alimentée par la nouvelle crainte de la radicalisation. Ceci n'est pas sans rappeler la guerre aux gangs de rue menée quelques années plus tôt. Or, l'approche retenue s'est avérée néfaste pour plusieurs jeunes dans l'arrondissement. De plus, les pratiques développées dans les institutions, notamment scolaires, ont renforcé certains stéréotypes. Plutôt que de parler de radicalisation, il est primordial d'éviter la stigmatisation de certaines catégories de jeunes et de certaines communautés et de permettre un véritable développement social pour l'arrondissement. Les efforts pour améliorer le sentiment de sécurité doivent plutôt être mis sur les jeunes qui sont en pleine construction identitaire.

L'organisme croit que le vivre-ensemble consiste à tisser des liens avec les populations fortement stigmatisées dans les médias. Sur certains territoires de Montréal, là où résident des populations maghrébines et musulmanes, il faut s'évertuer à faire des ponts et amener ces populations à participer aux enjeux de la vie publique, notamment à l'échelle des arrondissements. Plus que de rendre des services en alphabétisation et en employabilité, ce sont ces démarches qui développent le sentiment d'appartenance à la société montréalaise et québécoise.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Sophie Thiébaud	Revient sur les conséquences des préjugés sur la stigmatisation des personnes et demande des précisions sur les moyens à la disposition de la Ville pour tendre davantage de ponts pour participer aux enjeux de la vie
---------------------	---

	publique.
Mme Chantal Rossi	Commente la perception négative de l'organisme à propos du Centre de prévention à la radicalisation menant à la violence.
Mme Marie-Eve Brunet	Retient de l'intervention que les organisations ont davantage besoin de connaître les missions les unes des autres/ Demande quel leadership la Ville de Montréal pourrait jouer dans ce partage et ce travail.
Mme Justine McIntyre	Fait écho au fait que plusieurs pans de la population se sont sentie ciblés par l'annonce de la mise en place de ce centre de prévention / S'enquiert des façons de stimuler des confrontations positives auprès de différents groupes de jeunes qui sont en construction identitaire.

Mme Amélie Daigle, Parole d'excluEs

Mme Daigle présente rapidement le territoire d'intervention, les champs d'action et l'approche de transformation sociale visée par l'organisme. La Politique de développement social doit favoriser la compréhension des enjeux, des besoins et aspirations des citoyen.nes qui ne sont pas seulement les sujets mais également les acteurs du changement. L'organisme recommande donc de développer un processus impliquant les citoyen.nes et portant une attention particulière à ceux et celles vivant dans une situation de pauvreté et d'exclusion afin de trouver des réponses particulières aux défis rencontrés dans les quartiers défavorisés. Ce faisant, la Ville de Montréal suscitera une plus large adhésion à sa Politique de développement social. La participation citoyenne doit être considérée comme un moyen de transformations sociales profondes et durables et non un simple outil de mobilisation. L'organisme recommande de créer des ponts entre les espaces citoyens, les institutions et les pouvoirs politiques.

Parole d'excluEs recommande également d'inclure les principes suivants issus de la démocratie participative : la délégation de pouvoir sur certains enjeux, le partenariat et la coconstruction, la conciliation et la concertation et, enfin, la reconnaissance du pouvoir d'agir citoyen. En conclusion, Mme Daigle recommande que la politique de développement social prenne en compte les barrières systémiques (sociale, économique, culturelle, urbaine) qui excluent certains citoyens des espaces de prise de décision et des institutions afin que toutes et tous puissent exercer une citoyenneté pleine et entière. Elle illustre son propos en décrivant l'expérience vécue par les résidants de l'îlot Pelletier.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Chantal Rossi	Témoigne du succès du projet de l'îlot Pelletier, incluant les efforts pour rejoindre également les personnes âgées à proximité.
M. Sterling Downey	Souligne la pertinence de présenter le succès de l'îlot Pelletier pour illustrer le potentiel de la participation citoyenne comme vecteur de transformation sociale / S'enquiert du propriétaire de l'espace de stationnement où ont eu lieu les interventions décrites
Mme Marie-Eve Brunet	Salue l'énergie des participants / S'enquiert sur les façons d'obtenir une variété de points de vue citoyens dans la participation citoyenne.

M. Ron Rayside et Mme Alexie Baillargeon-Fournelle, Rayside Labossière

M. Rayside présente le thème central du mémoire qui est le lien important entre développement urbain et enjeux sociaux. Mme Baillargeon-Fournelle enchaîne en illustrant concrètement l'importance des quartiers comme pierre d'assise du développement social. Le développement social passe donc par la création de quartiers complets, visant à créer des milieux mixtes donnant la chance aux individus et aux collectivités de briser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ces quartiers prévoient des espaces publics inclusifs et animés, des écoles de qualité et des milieux de vie attrayants pour les familles. La Politique de développement social de l'agglomération montréalaise devrait accorder une place centrale au principe d'équité compensatoire, c'est-à-dire que les quartiers les plus défavorisés soient les mieux pourvus en équipements et en services, ce qui n'est pas nécessairement le cas actuellement. M. Rayside en appelle à une approche intersectorielle et collaborative, cohérente et intégrée en fonction de la spécificité du milieu et en partenariat avec les différents acteurs concernés. L'intégration et la territorialisation des enjeux permettent de briser les barrières entre les organisations pour travailler sur des questions sociales qui dépassent la contribution de chacune. Les intervenants illustrent leur propos en détaillant trois opportunités concrètes de planification intégrée des zones en transition. Mme Baillargeon-Fournelle conclut en indiquant que la Politique de développement social représente une occasion d'intégrer les différents plans et politiques, à condition qu'il y ait une cohérence dans le développement des projets en amont et en aval et que les impacts à court et long termes soient pris en considération. La contribution des autres grands réseaux présents sur le territoire montréalais sera également déterminante pour assurer le succès de cette politique.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Lorraine Pagé	Remercie l'angle proposé pour le mémoire qui rappelle que le développement social ne peut être dissocié de l'aménagement de la ville et des quartiers, ni des collaborations nécessaires avec les grands réseaux de la santé et de l'éducation.
Mme Sophie Thiébaud	Demande des précisions sur les mesures sociales qui permettent le maintien des résidents, en lien avec la gentrification.
M. Sterling Downey	Demande le point de vue de l'architecte sur le projet de Griffintown.

Mme Nathalie Fortin, CLIC de Bordeaux-Cartierville

Mme Fortin présente la mission, le membership et les grands dossiers menés de front par l'organisme. Elle salue l'ambition de la Politique et le processus de consultation. Le CLIC adhère à la vision et aux valeurs, car une métropole existe d'abord et avant tout par ses quartiers. Parmi les 17 recommandations, Mme Fortin attire l'attention des commissaires sur les suivantes :

Ajouter un enjeu, soit les difficultés de logement des organismes communautaires de la métropole; En matière de leadership, il est recommandé de toujours bien déterminer quand la Ville doit jouer un rôle de premier plan et quand elle doit partager le leadership et agir plutôt en soutien; Tenir compte des acquis de tous les horizons quant au développement social et pas seulement de ce qui se fait au sein de l'administration municipale; S'assurer que la future politique de développement social soit transversale et s'applique à toutes les unités de l'administration centrale, de même qu'à tous les arrondissements. Puis, que les gestes de la Ville et de ses arrondissements, peu importe les champs d'action (économie, immobilier, transport, etc.), soit en cohérence avec cette politique; Bien que la politique de développement social de Montréal doive s'appliquer aux arrondissements, ces derniers ne doivent pas nécessairement concevoir leur propre plan d'action à cet égard, puisque ce rôle incombe aux Tables de quartier;

Compte tenu des champs de compétences de la Ville de Montréal, il est recommandé de prioriser quatre pistes d'intervention : Accélérer le développement via des outils précis de développement de logements sociaux et communautaires adaptée à la composition des ménages et salubres; S'assurer que la stratégie de transport soit cohérente avec la politique en misant sur le transport collectif et actif; Intervenir, par des actions concrètes afin de développer des quartiers complets, sécuritaires, respectueux de l'environnement et qui favorisent le vivre ensemble; Soutenir financièrement et par d'autres moyens, des actions qui favorisent le vivre-ensemble, l'inclusion, l'égalité hommes-femmes, la lutte contre la discrimination systémique et la lutte contre la pauvreté.

Enfin, Mme Fortin insiste sur l'importance d'accompagner cette politique d'un plan d'action global avec des cibles à atteindre, des indicateurs et des moyens adéquats.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Lorraine Pagé	Remercie Mme Fortin pour sa contribution / Demande des exemples pour illustrer le type de leadership attendu de la Ville / S'enquiert à propos du comité multi-réseaux proposé dans la dernière recommandation
M. Benoit Dorais	Demande d'expliquer ce qui est recommandé d'ajouter dans les sommaires décisionnels de la Ville relativement aux critères sociaux.
Mme Robert Coutu	Rappelle que l'agglomération de Montréal est responsable du développement social et elle inclut 15 villes liées.

M. Pierre Reginald Azar, Fond-Action Santé Communautaire Bénise-Normil (FASCBN)

M. Azar présente l'organisme fondé il y a 3 ans à la mémoire de sa mère décédée à 39 ans des suites du diabète. Il propose de considérer la Politique de développement social dans un sens large et d'agir de façon préventive sur les déterminants de santé, car la maladie est un générateur de pauvreté en plus de coûter cher à l'État. M. Azar décrit les différents enjeux de santé sur l'île de Montréal et à Rivière-des-Prairies en particulier, ce à partir de données de la Direction de santé publique et des CIUSSS de Montréal. Bien que la la santé soit une compétence provinciale, la Ville de Montréal peut travailler concrètement sur les déterminants de la santé. Il recommande que la Politique de développement social porte davantage attention aux personnes en situation de pauvreté, qui sont peu intégrées dans la collectivité, afin de leur donner les moyens et la connaissance du milieu, dans le but de favoriser l'épanouissement de leurs enfants et le développement durable. La Politique doit également tenir compte de tous les enjeux existant dans chaque arrondissement, selon leur particularité.

M. Azar constate le manque de ressources pour financer de nouveaux organismes qui souhaitent répondre à des besoins émergents dans les communautés en matière de prévention des problèmes de santé. La Politique doit donc élargir le cadre de soutien financier pour tous les organismes, petits et grands, bien implantés et nouveaux, qui œuvrent auprès des personnes vulnérables.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

M. Benoit Dorais

Commente la pertinence du travail de l'organisme qui veille à prévenir le fléau de santé que représente la surconsommation de sucre dans nos sociétés modernes.

Mme Karine Tremblay, Table de développement social de Rivière-des-Prairies (dont le mandataire est la Corporation de développement communautaire de RDP)

Mme Tremblay présente la Corporation mandataire de la Table de développement social. Elle explique le rôle et la mission de la Table. Elle précise que 7 des 12 enjeux de la Politique ont été approfondis dans le mémoire afin de refléter les caractéristiques spécifiques du quartier couvert par la Table. La pierre angulaire de la Politique devrait être la réduction de l'incidence de la pauvreté. Elle ajoute que les préjugés envers les personnes en situation de précarité devraient faire partie de cet enjeu, la condition sociale étant le principal motif de discrimination. Montréal a un rôle exemplaire à jouer dans l'accueil de ces citoyens. La sécurité alimentaire et la saine alimentation représentent un enjeu majeur dans le quartier et un lien est à faire avec l'accès à un logement abordable. Montréal doit renforcer l'accès à une saine alimentation et exercer ces leviers pour améliorer l'accès au logement abordable et salubre. Dans le quartier en matière de sentiment de sécurité, des préjugés persistent envers les jeunes racisés qui seraient responsables de l'augmentation de la petite criminalité; il importe d'y opposer des faits finement documentés par un poste de quartier ancré dans la communauté. Dans un autre ordre d'idée, la sécurité du transport actif doit être sensiblement améliorée afin d'augmenter le nombre d'utilisateurs. Les grandes lacunes du transport collectif renforcent l'incidence de la pauvreté, limitant la capacité à trouver un emploi. L'action communautaire autonome vise la transformation sociale et l'éducation populaire et contribue à la construction du vivre-ensemble et encourager la participation citoyenne. La Ville de Montréal doit soutenir les organismes par le prêt de locaux et l'abolition de la taxe sur les immeubles non-résidentiels pour les organismes communautaires.

Les conditions de réussite incluent le recours à l'approche territoriale intégrée certes, mais également la consolidation de l'entente MESS-Ville en matière de lutte contre la pauvreté. Montréal doit aussi faire reconnaître les spécificités montréalaises par le Gouvernement du Québec. Puisque la Politique est par nature transversale, elle doit donc s'appliquer à tous les services de la Ville. Enfin, son succès dépend également du plan d'action concret qui en découlera et des investissements conséquents qui y seront consentis.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

M. Giovanni Rapanà	Demande des précisions sur la criminalité juvénile dans le quartier et sur les programmes de prévention mis en place dans les écoles.
Mme Sophie Thiébaud	S'enquiert de la question du logement et les leviers à la disposition de la Ville de Montréal pour orienter le marché privé du logement.
M. Robert Coutu	Demande des précisions sur le nombre d'organismes touchés par la taxe sur les immeubles non-résidentiels.

M. Stéphane Vaillancourt, Les YMCA du Québec

M. Vaillancourt présente les YMCA et les liens depuis plusieurs décennies avec Montréal dans la prestation de services sportifs et de loisirs. Il donne plusieurs exemples de services offerts aux personnes vulnérables et explique la mission et les populations desservies depuis 1851. Les recommandations sont organisées selon 3 axes. Pour la santé et vie active, il est recommandé de mettre en place une politique d'accessibilité pour tous; reconnaître à chacun, de façon égale, un droit et un accès à la pratique sportive; offrir une programmation évolutive et flexible qui tient compte des intérêts et contraintes de la communauté locale; Encourager un mode de vie sain et actif auprès des jeunes et des familles.

Pour le développement le potentiel des jeunes, les YMCA recommandent d'encourager le développement personnel et l'autonomie; Développer l'employabilité des jeunes; Promouvoir la persévérance scolaire et la réussite éducative; Développer le leadership, l'engagement et la participation citoyenne des jeunes.

Pour l'inclusion et la cohésion sociale, M. Vaillancourt énonce les recommandations suivantes : faire en sorte que tout le monde se sente inclus, peu importe sa situation, y compris les nouveaux arrivants; Favoriser l'intégration sociale des personnes les plus vulnérables de notre société; Redonner une place aux familles et consolider les liens familiaux; encourager l'engagement citoyen et favoriser la responsabilité sociale. M. Vaillancourt conclut en répondant rapidement une à une aux questions soumises à la consultation, proposant au passage quelques ajouts en fonction de l'expérience concrète des YMCA.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Justine McIntyre

Apprécie la portée large du développement social et la création d'un troisième lieu pour stimuler l'activité physique et encourager un mode de vie sain / Demande comment Montréal pour mieux agir pour faire bouger les jeunes

M. Sterling Downey

Partage son expérience comme intervenant auprès des jeunes du YMCA de Pointe Saint-Charles / Est attristé du modèle de financement qui ne favorise pas la continuité dans la relation avec les jeunes.

Mme Julie Grenier, Direction du Partenariat et soutien à l'offre de service, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal

Mme Grenier présente le CIUSSS et la direction adjointe dont elle est responsable. Elle brosse le tableau de l'ensemble des mandats territoriaux mais également sur des enjeux transversaux. Globalement en accord avec le contenu de la Politique, Mme Grenier intervient pour préciser la position du CIUSSS sur divers éléments de contenu : l'approche collaborative et le type de partenariat privilégié par le CIUSSS; l'inclusion l'appropriation du contenu par les citoyens.

Plusieurs enjeux sont particulièrement importants pour le CIUSSS : l'amélioration de la cohérence des interventions comme pierre d'assise de la Politique, qui s'incarne de façon exemplaire par l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action intersectoriels; le maintien de la sécurité et du sentiment de sécurité des Montréalais; la réussite éducative, dans la mesure des capacités des jeunes.

En terminant, Mme Grenier insiste sur les thèmes chers au CIUSSS tels le partenariat, l'intersectorialité, la multisectorialité, la reconnaissance de la différence inclusive et respectueuse de la diversité, la connaissance, le respect et la consultation des partenaires au moment opportun. Avec des mécanismes conjoints, il est possible de décupler les forces.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Justine McIntyre

Apprécie que le CIUSSS rappelle que les attentes envers la réussite scolaire des personnes ou leur contribution à la vitalité sociale diffèrent selon les individus.

4. Levée de l'assemblée

En conclusion, le président remercie les personnes qui ont résumé leur mémoire pour les commissaires, ainsi que les participants du public et les représentants de la Ville de Montréal. Il rappelle que la Commission poursuivra l'audition des mémoires le 19 janvier prochain en après-midi et en soirée, à l'hôtel de ville de Montréal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.

DÉPOSÉ LE : _____

Original signé

Benoit Dorais
Président

Élisabeth Rivest
Secrétaire recherchiste